

VILLE DE COULOUNIEIX-CHAMIER



P.V DU CONSEIL MUNICIPAL

31 Mars 2015

Sur convocation de M. le Maire en date du 23 mars 2015, le conseil municipal de la Ville de Coulounieix-Chamiers s'est réuni à l'Hôtel de ville, salle du conseil municipal, le 31 mars 2015.

ETAIENT PRESENTS : M. ROUSSARIE Jean-Pierre (mandataire Joëlle CONTIE), Mme BORDES Mireille, M. EL MOUEFFAK Abdelhamid, Mme CONTIE Joëlle, M. CAPOT Patrick, Mme MOREAU Janine, M. BARBARY Bernard, Mme DERAMCHI Claude, M. CORTEZ Francis, Mme ATTINGRE Dominique (mandataire Bernard BARBARY), M. CROUZAL François, Mme ROUFFINEAU Nicole, M. BELLEBNA Mustapha, Mme EMPINET-MERPILLAT Nadine, M. Jean-François MARTINEAU, Mme ROBIN-SACRE Sandra, M. LEROY Jacques, Mme BILLAT Huguette, M. VALEGEAS Philippe, Mme DRZEWIECKI-KLINGLER Nicole, M. CLUZEAU Jean-Pierre, Mme Myriam HUSSON, M. SCHRICKE Yves, Mme WITTLING Sylvie, M. CUISINIER Jean-François, Mme GAYET Nadine, M. RUAULT DE BEAULIEU Christophe, Mme COFFINET-OTHON Annick, M. SAUGER Jacques (mandataire Jean-François CUISINIER).

ASSISTAIENT : M. Yohann TOSTIVINT, Directeur Général des Services, Mme Emilie PERRET, Directrice des Ressources Humaines, M. Vincent BELLOTEAU, collaborateur de cabinet, Mme Martine DUCOURNEAU, rédacteur.

Madame CONTIE ouvre la séance à 18 h 30. Elle excuse M. le Maire qui est en convalescence donne de ses nouvelles et demande s'il y a des observations à formuler sur le dernier P.V du 16 décembre 2014.

M. SCHRICKE fait une remarque : M. le Maire lui a adressé un courrier lui signifiant qu'une nouvelle délibération portant sur la dénomination du parvis du château des Izards serait proposée au prochain conseil municipal, or elle n'apparaît pas à l'ordre du jour de ce soir.

Mme CONTIE lui répond qu'elle sera présentée lors d'une prochaine séance. Il en est pris acte.

Le P.V du 16 décembre 2014 est adopté.

Mme Myriam HUSSON, conseillère municipale, est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Madame CONTIE donne la parole à M. EL MOUEFFAK qui présente le premier point de l'ordre du jour.

Point 1. RENOUELEMENT DE LA CONVENTION D'ADHESION AU POLE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION DE LA DORDOGNE

RAPPORTEUR : M. EL MOUEFFAK

La commune de Coulounieix-Chamiers adhère au Pôle Santé et Sécurité au Travail du Centre de Gestion de la Dordogne.

Le Centre de Gestion invite l'assemblée à prendre connaissance de la nouvelle convention relative à ce service ainsi que la charte d'organisation et de fonctionnement du service de médecine préventive. Ce service est composé d'une équipe pluridisciplinaire : médecins du travail, assistants de prévention, psychologue du travail.

Cette convention est conclue pour une année et elle est renouvelable deux fois. Le taux de cotisation demeure inchangé soit une cotisation de 0,35% sur la masse des rémunérations déclarées à l'URSSAF.

Ce point est voté à l'unanimité.

Jean-François MARTINEAU arrive à 18 h 50.

Mme CONTIE reprend la parole et fait la déclaration suivante :

Tout d'abord chers collègues, permettez moi de dire quelques mots quant aux résultats des élections départementales, tout particulièrement en ce qui concerne la commune et le canton. Nous tenons à féliciter Mme Mireille BORDES pour sa réélection et son implication de proximité avec les structures du département.

Je me félicite et salue la victoire des candidats de la majorité départementale dans ce contexte électoral si singulier que vous connaissez et qui les opposait aux candidats frontistes. Avec un score à plus de 65 % c'est une très large victoire sans appel, mais ce score malheureusement beaucoup trop élevé du Front National ne permet pas le moindre triomphalisme. Il nous oblige, nous élus républicains, à nous interroger et à nous poser les bonnes questions. Pour quelles raisons tant d'électeurs apportent leur soutien à un parti aux thèses xénophobes, racistes, au populisme outrancier.

Il me semble également que l'une des raisons majeures permettant d'expliquer un tel vote, réside dans la crise profonde que connaît notre démocratie, d'où la responsabilité immense qui nous incombe. Les femmes et les hommes politiques jouissent d'une très mauvaise image, donnent l'impression d'appartenir à une caste bref à des privilégiés. Nous devons changer le rapport qui unit citoyens et élus en rapprochant davantage les citoyens des prises de décisions politiques. Nous ne devons pas seulement le solliciter pour connaître son opinion, nous devons l'associer et l'impliquer au plus près de la gestion des affaires. Ils doivent se sentir concernés, respectés. Voilà me semble t-il le défi immense que nous devons relever au risque sinon, et cela aurait des conséquences dramatiques, que les idées si nauséabondes portées par ce parti, prospèrent encore plus.

Pour conclure sur les départementales, certains candidats souhaitaient que ces élections représentent le 3^e tour des municipales, idée pour la moins saugrenue et totalement déconnectée des enjeux, des compétences, des problématiques portés par les départements. Pour ceux qui attendaient donc de faire de cette élection une, comment pourrais-je dire, éventuelle confirmation de telle ou telle tendance, j'espère que les résultats leur ont apporté

toutes les réponses, tout particulièrement en ce qui concerne notre commune. J'invite toutes les personnes qui appelaient de leurs vœux ce 3^e tour des municipales, à analyser avec minutie les résultats du 1^{er} tour des départementales sur la commune.

Nous traversons comme tout le monde le sait une période de crise économique, sociale européenne et nationale grave de ce fait le contexte budgétaire est très difficile pour les collectivités.

Le président de la République et son équipe ont à gérer une situation compliquée dans un contexte international implacable et doivent faire face à un déficit très important de nos comptes publics.

Ces contraintes vont demander des efforts de la part de tous. Je tiens à saluer et à féliciter chaleureusement tous les services municipaux pour leur sens du service public et les efforts consentis. Je les remercie de leur compréhension et de l'esprit de solidarité qu'ils ont démontré tout au long de l'année 2014 et pour l'aide apportée dans la construction de ce budget en faveur des choix budgétaires de l'équipe municipale.

Je voudrais rappeler encore cette année que ce budget municipal s'annonce très difficile.

C'est le cas de toutes les collectivités en France et cependant celles-ci ont un rôle primordial à jouer.

Les nombreuses prises de position des Maires exprimant leurs mécontentements et leurs inquiétudes dans nombre de journaux en attestent. Ce sont bien sûr les territoires les plus fragiles qui sont en premier lieu frappés et profondément affectés par la baisse de ces dotations. Cette situation est d'autant plus inquiétante et préoccupante que les attentes de nos concitoyens et des forces vives du territoire n'ont jamais été aussi fortes. La réduction des dotations se traduit très concrètement par une chute des investissements des collectivités et aggrave en conséquence la crise économique. Les communes jouent pleinement le rôle d'amortisseur économique et social. Le modèle social et les services publics locaux ont permis à nombre de nos concitoyens d'être moins lourdement impactés par la crise économique. Je ne remets absolument pas en cause la nécessité de réduire les déficits publics ni la mise en place d'un partage équitable des efforts à consentir au nom de la solidarité entre l'Etat et les collectivités territoriales, néanmoins la baisse très importante des dotations nous place dans une situation financière très délicate nous obligeant à des coupes budgétaires importantes. C'est pourquoi j'estime que la baisse de dotations telle qu'elle a été votée dans le cadre de la loi de finances pour 2015 est très difficilement soutenable. J'espère comme un très grand nombre d'élus des collectivités, que le projet de loi de finances pour 2016, permettra une nette amélioration de la situation.

Chers collègues, ce que nous avons réussi à accomplir l'année dernière, je suis persuadée que nous sommes capables de le réitérer cette année encore. Bien sûr cela demande des choix et des prises de décisions difficiles. J'espère que chaque collègue mesure le challenge que nous relevons au quotidien et que nous devons poursuivre.

En effet, nous ne pouvons difficilement se réjouir à l'idée de devoir poursuivre et accentuer les efforts indispensables de réduction des coûts de fonctionnement car il est absolument hors de question que cette maîtrise obligatoire de nos budgets se fasse au détriment de la qualité du service public rendu aux usagers. Je le répète et je l'affirme, la qualité de nos services municipaux ne sera jamais une variable d'ajustements. Malgré tout, nous continuons certains investissements nécessaires au bon fonctionnement des services et à l'entretien de nos routes et bâtiments en phasant les travaux sur plusieurs budgets.

Dans les orientations qui vous sont proposées et qui ont été abordées lors des différentes commissions, nous avons établi et priorisé une liste de travaux ou de projets, qui comme vous pouvez le constatez, ne sont ni somptuaires, ni fastueux. Ce sont simplement des investissements indispensables à la collectivité, par exemple l'extension du cimetière, l'entretien des bâtiments communaux en général, le changement de certains feux tricolores.....

A Coulounieix-Chamiers, nous sommes à un taux de chômage très élevé + de 17 %, soit 650 chômeurs et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Le taux de croissance de la France est quasiment nul et il faut reconnaître la difficulté d'accès au crédit pour les collectivités territoriales, alors que les taux sont au plus bas et que ce serait le meilleur moment pour emprunter.

En 2015, la municipalité donne la priorité aux solidarités, à l'entretien et au développement du patrimoine communal, à l'Éducation, l'Enfance et la Jeunesse.

Tous les concours, tous les partenariats possibles entre les collectivités, le grand Périgueux seront établis. Nous nous appuyons sur les 2 piliers incontournables : la politique de la ville et l'intercommunalité. Dans ce contexte difficile, cette situation délicate, nous montrerons une vigilance et une détermination de chaque instant pour continuer d'assurer la meilleure utilisation des deniers publics.

La municipalité doit rester prudente sur ses dépenses, les réduire et gérer au plus juste tout en préservant une qualité de service, une qualité du service public, et à cela s'ajoute, la baisse annoncée des dotations de l'État afin de redresser le pays, mais qui met particulièrement en difficulté les collectivités comme la nôtre.

Aussi l'équipe municipale se doit de développer une politique juste mais mûrement réfléchie sur ses investissements et ses dépenses courantes et selon ses possibilités mais en gardant en vue une politique qui passe toujours par l'amélioration des services rendus aux habitants.

La municipalité souhaite un engagement fort envers la population et notamment les familles, en maintenant une restauration scolaire, périscolaire dont les TAP de qualité ainsi que le portage des repas à domicile avec des personnels compétents et au service de la population.

Toutes ces mesures facilitent la vie des familles, permettent l'accès à un repas équilibré pour les plus modestes et concourent au bien-être des enfants.

La municipalité maintient ses efforts en faveur des écoles (enfants et enseignants) par le biais des diverses aides (bus, classes transplantées, DGE, gratuité des TAP, Interventions sportives, MAD de personnel, photocopieurs et bien d'autres.....) Elle gardera un service de qualité avec des activités éducatives et ludiques, cela reste parmi une priorité dans ce budget.

Le groupe majoritaire souhaite également un véritable partenariat et mutualisation de moyens avec les associations car le tissu associatif est une richesse pour la population de notre commune, les différentes manifestations, activités diverses..... favorisent la convivialité, le lien social, auxquels la municipalité est très attachée.

Et c'est pour cela que je voudrais souligner également qu'un véritable travail sur les dossiers de subvention a été fait en tenant compte des projets présentés et des investissements de celles-ci sur notre territoire. Je voudrais remercier l'ensemble des personnels qui ont œuvré, en établissant au plus près de la réalité les dépenses de fonctionnement avec des économies proposées et les recettes connues pour nous permettre de présenter ces orientations budgétaires.

Celles-ci font suite à des débats constructifs afin de prendre une décision analysée et réfléchie avec des études budgétaires approfondies en adéquation avec nos finances communales, tout en respectant nos engagements : maîtriser la pression fiscale, contenir la dette tout en poursuivant quelques investissements nécessaires au bon fonctionnement des services. Enfin il faut continuer à faire des recherches pour l'activité économique entraînant emploi et retombées fiscales.

Sachez que les orientations budgétaires proposées ce soir (continuité de l'Agenda 21, voiries, divers achats, entretien de bâtiments communaux, rénovations diverses, rythmes scolaires, accompagnement social, etc.....) ont fait l'objet d'attentions particulières de l'équipe majoritaire et qu'elles ont été travaillées lors des différentes commissions municipales.

Voilà chers collègues, ce sont les enjeux, le contexte est difficile, on se serre les coudes, on est solidaires, on pense à la formation de nos jeunes et à notre commune donc à toute la population, des plus jeunes aux aînés.

Mireille BORDES prend la parole. « Je veux remercier les propos qui ont été tenus par M. le Maire par la voix de Joëlle CONTIE au nom de toute la municipalité et je veux remercier aussi l'ensemble de mes collègues qui m'ont apporté de l'aide dans cette élection. Il est évident comme le dit M. le Maire qu'il faut se questionner. Il faut se questionner pour avoir fait un deuxième tour, particulièrement sur Coulounieix-Chamiers, pour savoir pourquoi le Front National était au deuxième tour. En dehors des propos de J. Pierre ROUSARIE avec lesquels je suis tout à fait d'accord, chacun peut faire ses comptes, il n'y a pas eu de troisième tour. Dans les attributions qui me seront faites au Conseil départemental car nous ne savons pas aujourd'hui quelles seront les attributions de chacun et si le futur Président du Conseil départemental Germinal PEIRO me l'accorde, je souhaiterais continuer à m'occuper des plus défavorisés. C'est ce que je fais depuis de nombreuses années parce que, comme le disait un de nos camarades, c'est dans mon A.D.N de lutter contre ces inégalités. Il est intolérable de savoir qu'aujourd'hui sur cette commune, ailleurs, les gens sont critiqués, sont jugés parce qu'ils n'ont pas d'emploi, sont jugés parfois parce qu'ils sont fils ou petits fils d'immigrés, sont jugés parce qu'ils sont dans la pauvreté et ceci est inadmissible. Il me reste 6 ans car ce sera mon dernier mandat, mais je peux vous assurer que je mettrai à l'œuvre ces 6 années pour lutter contre la précarité.

Mme CONTIE la remercie et donne la parole aux élus l'ayant demandée.

M. CAPOT : A la connotation « d'élus privilégiés » selon vos propos MME WITTLING, je réponds que l'exercice d'un mandat d'élu local est le plus exigeant, car c'est celui de la proximité. Pour les électeurs, c'est l'élu municipal, le conseiller départemental, qui reste le plus accessible et que les citoyens sollicitent le plus pour répondre à leurs besoins. Si privilège il y a, il est là !

J'ai une lecture du scrutin départemental différente de Joëlle CONTIE, lorsqu'elle évoque le résultat de cette élection notamment sur le nombre de votes en faveur du FRONT NATIONAL. Contrairement à tous les scrutins précédents, c'est la première fois que l'on compte un nombre aussi élevé de bulletins blancs et nuls surtout au deuxième tour.

Ensuite c'est la défaite du « ni-ni », qui était la consigne de la droite qui se singularise dans une attitude antirépublicaine pour le deuxième tour face au FN.

C'est dans une attitude responsable de consignes claires pour faire barrage au Front National que les partis républicains retrouveront de la crédibilité aux yeux des électeurs et pas en les abandonnant entre deux tours face aux propositions du programme antisocial, raciste et xénophobe du Front National. C'est sensible dans un département comme le nôtre qui est une terre de résistance et de valeurs républicaines.

Je relève que le Front National a bénéficié comme jamais d'un appui médiatique aussi important de la part de médias en particuliers ceux de l'audiovisuel et radiophoniques.

Cela interpelle sur le rôle des médias et des organismes de contrôle comme le C.S.A.

Le débat démocratique doit permettre par respect du pluralisme de donner la possibilité, à égalité de temps de parole, aux formations politiques mais aussi de personnes de la société civile qualifiées sur les enjeux de société et également les syndicats qui ont un rôle dans les débats d'idées.

Sur le résultat du Front de Gauche, nationalement nous déplorons la perte d'une centaine d'élus dès le premier tour à la défaveur d'un redécoupage des cantons bien souvent préjudiciable à la gauche.

176 candidats du Front de gauche sont élus au deuxième tour.

La Dordogne devrait compter 4 élus formant le groupe Communiste et Républicain au Conseil Départemental.

Ils seront des relais précieux pour résister aux effets de la politique libérale.

M. BELLEBNA : Mon intervention porte sur le constat que l'on peut avoir des résultats des élections départementales, qui ne sont pas sans conséquence sur notre commune en matière de définition de nos orientations budgétaires.

- Une satisfaction: le succès de la Gauche sur ce canton, synonyme de continuité de la politique d'accompagnement des efforts de la commune concernant la solidarité, le vivre-ensemble, l'éducation, les personnes âgées et jeunes sans emploi, les agriculteurs, etc.

- Une déception: la grande percée du Front national et, le recul de la Droite Républicaine.

Ceci est grave et très préoccupant car la gestion d'une commune, comme celle d'un département est basée sur la proximité ; donc sur des élus connus et disponibles. Tout le monde a constaté que les candidats FN étaient pour une très grande majorité des candidats sans visage et adeptes du nomadisme électoral; Alors que les choix d'élus sont des choix idéologiques et surtout républicains, basés sur la transparence. De plus ce mouvement se caractérise par le non respect des valeurs de la République. Il ne dispose par ailleurs d'aucun programme à part la référence à l'ethnique, débouchant sur des propos racistes violents, une xénophobie rampante et un nationalisme populisme européen.

Notre position par rapport à ce parti n'est pas d'ordre sanitaire; Elle est simplement d'ordre républicain(Liberté-Egalité-Fraternité). Dès lors, le bulletin NI-NI conseillé par certains responsables dits républicains est incompréhensible; Comme l'est l'abstention conseillée par d'autres responsables dans cette situation anti républicaine. La position de la LICRA en réponse à ces conseils de vote est d'ailleurs très clair: "le NI-NI est une double négation: celle de la raison et celle de la République".

-Le constat sur notre commune: une grande partie de nos concitoyens en difficulté et qui sont de "nouveaux Misérables" à qui le terme "République ne leur "parle" plus se tournent vers le vote extrême droite.

Ce scrutin s'est joué sur des enjeux nationaux et les programmes des candidats locaux ont été très peu regardés. Donc, tout à fait compréhensible que nos concitoyens en difficultés pris dans une problématique nationale de crise et de chômage aient cette réaction.

Des actions sont pourtant menées par ce Gouvernement et par notre Conseil Général. Pour le premier, elles tardent malheureusement à porter leurs fruits à cause d'un héritage difficile et d'une croissance nulle depuis trois ans maintenant. Pour le second, le bilan très positif peut être constaté.

Cependant, l'électeur en souffrance de notre commune ne peut attendre les résultats de ces politiques et va ainsi vers les extrêmes.

M. SCHRICKE : Je serai relativement bref, j'ai 3 points à aborder.

Le premier point : je peux vous assurer que dans notre équipe nous n'avons jamais parlé du 3° tour des municipales pour mettre un terme à ce propos ; nous n'étions pas du tout dans la même configuration politique et nous en étions parfaitement conscients. On a fait comme tout le monde, le calcul du nombre de voix perdues mais cela n'avait rien à voir avec une revanche.

Le deuxième point : nous sommes interpellés comme tout un chacun par la montée du Front National et je crois que là-dessus, sans faire de grands commentaires, chacun à notre niveau, nous pouvons battre notre coulpe pour cette situation déplorable.

Le troisième point : Nous ne nous réjouissons pas de la misère et du chômage parce que nous sommes dans l'opposition. Il nous faut trouver collectivement les moyens pour y remédier. Nous ne sommes pas forcément d'accord sur la méthode, mais le but est bien le même, je peux vous l'assurer.

B. BARBARY : Je m'adresse à vous en tant que républicain sur un certain nombre de fondamentaux qui ont été abordés incessamment dans la pré campagne. Un parti qui gagne c'est celui des abstentionnistes. C'est un symptôme qui signale que notre démocratie est fatiguée, fatiguée notamment à cause de la crise économique. Elle nous met devant ce dilemme difficile qui est celui de la cohabitation entre paupérisation et démocratie. Dans la paupérisation les gens se replient malheureusement trop sur eux, il faut donc redoubler d'efforts pour améliorer les coopérations citoyennes et solidaires qui sont au fond les principaux ressorts de la démocratie. Il faut se resituer davantage au réel et de manière globale, en particulier devant la souffrance morale et physique des personnes qui sont au chômage ainsi que parfois leur famille. Nous pouvons penser devant cette situation, ce ne

sont pas les logiques hyper libérales, l'effacement de l'Etat, de la République, la financiarisation, l'individualisme, le sectarisme, la xénophobie, le repli sur soi qui seront les réponses, bien au contraire. Il s'agit de retravailler ces coopérations entre citoyens notamment, entre leurs institutions etc... Parfois on se fait des illusions, on pense que les idéaux se rapprochent, malheureusement les temps qui nous occupent aujourd'hui, montrent qu'il faut continuer à se battre.

Joëlle CONTIE le remercie et propose de passer au point 2. Elle donne la parole à M. EL MOUEFFAK qui, avant de présenter les orientations budgétaires, tient à dire quelques mots :

Je rejoins ce qui a été dit par mes collègues mais je voudrais aussi remercier tous les électeurs et les électrices qui se sont déplacés sur notre commune et dans le département pour donner leurs voix à la majorité départementale et je félicite Mireille BORDES pour son élection. Je pense que cette majorité départementale ne laissera personne au bord du chemin. On peut compter sur Mireille et sur le nouveau Président Germinal PEIRO, pour continuer le travail mené sur la solidarité. Je n'oublie pas non plus les républicains qui ont voté pour la majorité départementale, je les remercie aussi. La bataille contre le Front National continue bien sûr.

M. EL MOUEFFAK donne lecture du document portant sur les **ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015**.

Tout d'abord, je tiens à souhaiter un bon rétablissement à M. le Maire car cet important et long travail a été fait sous son autorité et avec l'aide de tous les services.

Le débat d'orientations budgétaires est obligatoire dans les communes de plus de 3 500 habitants. S'il ne donne pas lieu à un vote, il participe à l'information des élus et joue également un rôle important en direction des habitants. Il constitue par conséquent un exercice de transparence vis-à-vis de la population.

Ce débat d'orientations budgétaires permet à notre assemblée délibérante d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la ville, de mettre en lumière certains éléments bilanciers rétrospectifs, des éléments prospectifs et de discuter des orientations budgétaires qui préfigureront les priorités qui seront affichées dans le budget primitif.

ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Engagements pour la période 2014-2017 :

- ✧ Assainissement des finances de la commune et rétablissement d'une capacité d'autofinancement à l'horizon 2017 ;
- ✧ Adaptation du niveau d'investissement aux capacités financière de la commune : entretien voirie et bâtiment.

En accord avec nos engagements et dans un contexte budgétaire contraint marqué notamment par la baisse des dotations de l'État, les orientations du projet du budget 2015 se déclinent selon les 3 axes suivants :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant des services publics de qualité (frais du personnel, charges à caractères générales, subventions...) ;

- Conforter les recettes de fonctionnement (convention fiscale, développement de programmes immobiliers, développement économique, produits du domaine, produit fiscal...) ;

- Continuer à investir en respectant les équilibres financiers (recours limité à l'emprunt d'environ 500 000 € par an...).

CONTEXTE NATIONAL

1. PERSPECTIVES ECONOMIQUES

Une croissance atone

En 2015, la perspective de croissance pour la France est estimée à 1 % (0,4 % en 2014) et 1,7% en 2016.

Des taux d'intérêt à un niveau faible.

Les indicateurs européens ne permettent pas un optimisme majeur sur une éventuelle reprise de l'économie ;

L'euro s'étant enfin déprécié face au dollar, à la grande satisfaction de l'Europe, il est peu probable que la banque centrale européenne entame un cycle de hausse des taux ;

Les taux courts sont à un niveau proche de 0 en 2015 (comme en 2014).

L'inflation resterait très faible en 2015

En novembre 2014, les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % sur un an. **L'inflation d'ensemble serait autour de 0,9% en 2015.**

Le chômage augmenterait légèrement d'ici mi-2015.

Le taux de chômage s'est établi à 10,4 % de la population active en moyenne au troisième trimestre 2014 (9,9 % en France métropolitaine), après 10,1 % au trimestre précédent. **Le taux de chômage atteindrait 10,6 % mi-2015.**

2. CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT

De ce fait, pour financer les 41Md€ du pacte de responsabilité et de solidarité à destination des entreprises, l'État s'est engagé dans un **plan d'économie de 50 Md€ à l'horizon 2017** dans lequel s'inscrit le projet de loi de finances pour 2015 avec une économie de 21 Md€.

Les collectivités vont être confrontées sur les 3 prochaines années à une **baisse des concours de l'Etat de 11 Md€ entre 2015 et 2017** (3,7 Md€/an). La contribution sera de 2,071 Md€ pour les communes et les EPCI.

Il en ressort un effort significatif demandé aux collectivités locales qui représente **1,6 % de leur budget**. Cet effort s'accompagne d'un renforcement important de la péréquation qui permet aux communes dites « riches » de soutenir les communes dites « pauvres ». **Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales progressera de 36 %.**

3. CONSEQUENCES SUR LA D.G.F.

Le prélèvement annuel cumulé par an sur la dotation forfaitaire (base de DGF 2013 : 2 006 216 €) a été estimé par le Grand Périgueux pour la commune de Coulounieix-Chamiers :

- Année 2014 : 75 584 €

- Année 2015 : 260 345 €

- Année 2016 : 445 106 €

- Année 2017 : 629 867 €

Soit un prélèvement en 2017 par rapport à la DGF 2013 de 31% pour la commune de Coulounieix-Chamiers.

Ceci se traduirait par une baisse de 184 761 € entre 2014 et 2015.

SITUATION FINANCIERE DE LA COMMUNE

1. INDICATEURS DES NIVEAUX D'EPARGNE

Les niveaux d'épargnes de la commune sur la période 2012-2014 :

	2012	2013	2014	% 2013/2014
Épargne de gestion	962 256	1 154 013	1 191 521	3,2 %
Épargne brute	564 287	754 504	764 238	1,3 %

L'épargne de gestion et l'épargne brute sont en progression.

2. ETAT DE LA DETTE

Encours et annuité de la dette

Le montant de l'encours de la dette du budget principal au 31/12/2014 est de **11 263 945,06 €**. Le montant prévisionnel de l'annuité pour l'année 2015 est de **435 269,49 € pour la part des intérêts** et de **1 070 280,05 € pour la part du capital (annuité totale de 1 505 549,54 €)**.

Durée de vie moyenne de la dette : 6 ans et 9 mois.

Taux d'intérêt moyen de la dette : 3,67%

Répartition de la dette par nature :

Nature	% de l'encours	Taux moyen (%)
Taux fixe simple	58 %	4,15 %
Taux variable simple	15 %	0,34 %
Barrière simple	24 %	4,47 %
Annulable	3 %	4,52 %

Répartition de la dette par établissements bancaires :

- ARKEA BANQUE : 0,48 %
- BANQUE POPULAIRE AQUITAINE : 13,00 %
- BCME : 3,34 %
- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS : 3,76 %
- CAISSE D'EPARGNE : 20,71 %
- CREDIT AGRICOLE : 13,57 %

- DEXIA : 44,15 %
- SDE 24 : 0,84 %

RESULTATS PROVISOIRES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014

2014	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	188 885			608 758	188 885	608 758
Opérations exercice*	2 556 829	1 767 107	9 558 255	10 294 886	12 115 084	12 061 993
TOTAUX	2 745 714	1 767 107	9 558 255	10 903 644	12 303 969	12 670 751
Résultat clôture	978 607			1 345 389		366 782
Restes à réaliser	953 419	1 195 581				
Résultat sur RAR		242 162				
Résultat définitif	736 445			1 345 389		608 944

Le résultat provisoire de l'exercice 2014 est de 608 944 € sera affecté au fonctionnement et/ou l'investissement selon les équilibres budgétaires.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

1. FONCTIONNEMENT

LES PRINCIPALES HYPOTHÈSES RETENUES EN MATIÈRE DE FONCTIONNEMENT EN 2015 :

Les recettes de fonctionnements

Des dotations d'état en forte baisse et un contexte budgétaire contraint.

Dotation globale de fonctionnement (1 879 000 en 2014 ; 17,4% de la section de fonctionnement) :

- La part forfaitaire de DGF devrait baisser de près de 184 761 € pour passer de 1 569 447 € à 1 384 686 € (-11,8%) ;
- Les dotations de péréquation :
 1. *Dotation de Solidarité Rurale : 156 516 € (même montant qu'en 2014)*
 2. *Dotation National de Péréquation : 251 737 € (même montant qu'en 2014)*

Autres recettes :

- Attribution de compensation et Dotation de solidarité communautaire : 776 804 € en 2015 (en baisse de 1,8 % par rapport à 2014) ;
- FPIC : 123 860 € (en augmentation de 18% par rapport à 2014 avec une répartition Commune/Grand Périgueux de 50/50) ;
- Droits de mutation seront de l'ordre de 120 000 € par mesure de prudence de prévisions 2015 devrait se situer à un niveau inférieur à la réalisation de 2014 ;
- Les fonds d'amorçage (Etat) des rythmes scolaires sont maintenus en 2015/2016 à la hauteur de 73 560 € et la CAF à hauteur de 36 090 € soit un total de 109 650 €.

La fiscalité directe locale (qui approchera les 55% des recettes de fonctionnement).

Le produit fiscal en 2015 est de 6 026 996 € soit une augmentation de 1,7 % par rapport à 2014 (base + 0,9 %).

Le budget 2015 serait construit sur une évolution du produit fiscal en fonction de l'équilibre budgétaire et du niveau des baisses des dotations.

Les dépenses de fonctionnement

L'objectif est une maîtrise des dépenses de fonctionnement. Cet objectif permettra à la commune « d'absorber » la forte baisse des dotations de l'état d'une part et de dégager des marges de manœuvre permettant la réalisation des investissements :

- Réorganisation des services par pôles ;
- Baisse des charges courantes ;
- Optimisation de la masse salariale ;
- Optimisation des aides et des subventions aux associations sans pénaliser leurs activités ;
- Gestion des patrimoines ;
- Gestion de la dette.

Les charges courantes représentent 21,3 % des dépenses de fonctionnement au BP 2014. Elles seront en baisse de - 2 % au BP 2015.

Une maîtrise des dépenses de fonctionnement des pôles avec une baisse en moyenne de -10 % en 2015 (- 180 000 €) :

- Pôle Communication : remise en concurrence du marché public pour l'édition du bulletin municipal et de l'agenda ;
- Pôle Culture, Vie associative Sport et Jumelages : réactualisation de la programmation et renégociation des contrats avec les principaux partenaires, optimisation des subventions en fonction des besoins ;
- Pôle Éducation, Enfance et Jeunesse : remise en concurrence des fournisseurs par voie de marché public pour la cuisine centrale, remplacement à mi-temps des ATSEM sur les 10 premiers jours, aménagement des horaires et des rythmes scolaires pour mieux prendre en compte les rythmes de l'enfant tout en permettant une optimisation de la gestion des personnels intervenants dans les écoles (ATSEM, animateurs) ;
- Pôle Administration Générale et Ressources Humaines : remise en concurrence par voie de marché public pour le contrat de prévoyance du personnel, stabilisation de l'enveloppe du régime indemnitaire du personnel, non-remplacement de personnel lors de départ en retraite avec redéploiement des activités en fonction des besoins de la collectivité et accompagnement du personnel avec des formations spécifiques ;
- Pôle Technique, Urbanisme et Développement Durable : Optimisation des interventions pour répondre prioritairement aux travaux d'entretien du patrimoine bâtiment et voirie, remise en concurrence par voie de marché public pour le contrat

des copieurs et imprimantes, économie de contrats (téléphonie et internet) dû au réseau de fibre optique ;

- Pôle Social : Maintien des aides et de la subvention au CCAS au même niveau qu'en 2014.

Les charges du personnel représentent 57 % des dépenses de fonctionnement au BP 2014 verront une croissance très mesurée en 2015 (1,8% avec le COS) :

- Le GVT augmente la masse salariale de 30 000 € ;
- Le reclassement indiciaire (obligatoire par la loi) 50 000 € ;
- La garantie inflation (GIPA) de 15 000 € ;
- Hausse des taux de cotisation à la retraite de 0,1 % CNRACL, 0,16 % IRCANTEC ;
- FIPHFP : une dépense prévisionnelle de 96 292 € dont 77 794 € au titre d'un contentieux sur les déclarations des années 2010 et 2011 ;
- Non remplacement de départs à la retraite : - 30 000 € ;
- Mutualisation de 2 emplois au Grand Périgueux : - 24 000 € ;
- Diminution des heures supplémentaires : - 9 400 € ;
- Stabilisation du régime indemnitaire à 618 683 € ;
- Diminution des assurances de - 20 000 € avec la remise en concurrence des opérateurs pour le contrat de prévoyance du personnel ;
- Œuvres sociales : affectation des actions sociales confiées au COS : 59 188 €, soit -15 % par rapport à 2014.

Autres charges courantes

Les contingents seront obligatoirement prévus.

Maintien des enveloppes au CCAS et à la Caisse des Écoles.

L'aide aux associations sera examinée au cas par cas, avec une analyse précise des besoins de celles-ci et une baisse globale envisagée pour les « hors communes ».

	BP 2013	BP 2014	BP 2015	% 2014/2015
Caisse des Écoles	20 000	20 000	20 000	0
SDIS	197 201	198 893	196 068	-1,4 %
CCAS	70 000	70 000	70 000	0
Subventions aux associations	394 148	389 215	370 970*	-4,7 %

*avec l'intégralité du COS et les mises à disposition de personnel

Les charges financières

Les charges financières correspondent essentiellement aux intérêts payés ; à cela s'ajoutent les intérêts de ligne de trésorerie, les Intérêts Courus Non Échus (ICNE), les frais de commissions. Le montant des charges financières prévisionnelles est estimé à environ 466 000€ en 2014 après un réalisé de 437 796€ en 2013.

	2013	2014	2015	% 2014/2015
Charges financières	437 796	424 722	440 000	1,3 %

2. INVESTISSEMENTS 2015

L'objectif est de continuer à investir tout en se fixant une capacité de désendettement raisonnable. Sur 1 446 872 € d'emprunt prévu en 2014, 200 000 € ont été réalisés et

800 000 € seront reportés en 2015 pour limiter l'emprunt à 500 000 € / an. Ceci nous permettra un désendettement de 1 million d'euros sur deux ans.

Les dépenses d'investissement en restes à réaliser 2014 (953 419 €) seront reprises en 2015. Le programme d'investissement de 2015 est en cours de préparation et il sera à la hauteur de 700 000 €.

Les recettes d'investissement en restes à réaliser 2014 (1 195 581 €) seront reprises en 2015 pour un emprunt de 800 000 €. Les subventions prévues en 2015 seraient de l'ordre de 200 000 € (contrat d'objectif et OLS du conseil général).

Les opérations suivantes pourraient être réalisées en 2015 :

Voirie :

- Marché à prix unitaire (travaux de voirie d'entretien),
- Mise en conformité des feux tricolores,
- Divers travaux.
-
- **Constructions, bâtiments et mobiliers urbains :**
 - Extension du Cimetière Saint Augùtre,
 - Travaux de toiture du Château des Izards,
 - Divers travaux, en particulier de mise aux normes.

Acquisition de matériel :

- Centre de Loisirs, cuisine, repas à domicile,
- Petits équipements pour les Services Techniques.
- **Acquisition de véhicules :** Véhicules utilitaires.
- **Acquisition de terrains :**
 - A proximité du cimetière Saint Augùtre,
 - Divers petites acquisitions, notamment pour implanter un transformateur EDF au lotissement Bellevue et pour régulariser un accotement de voirie.
- **Informatique :** Renouvellement de matériel et logiciel.
- **Travaux en régie :** voiries et bâtiments.
- **Participations :**
 - Travaux de renouvellement de l'éclairage public en lien avec le Syndicat Départemental des Énergies,
 - Programme AMELIA d'aide à la réhabilitation de logement sur la commune.

Mme CONTIE remercie M. EL MOUEFFAK pour cette présentation très précise des O.B faisant apparaître un équilibre budgétaire difficile. Elle salue et remercie également le travail des services finances et administration générale, de tous les élus et de toutes les commissions qui y ont travaillé depuis plusieurs mois pour arriver à maîtriser les dépenses, à garder un service public de qualité et à continuer à investir même modestement tout en essayant de respecter nos équilibres financiers.

Le débat est ouvert.

M. SCHRICKE : Dans un souci pédagogique et pour être sûr qu'on parle bien tous de la même chose, je vais suivre la méthodologie budgétaire de la procédure M14.

J'ai bien pris note que les 1 191 521 € représentaient la différence entre les recettes et les dépenses du fonctionnement et qu'ensuite en enlevant les intérêts de la dette nous obtenons l'épargne brute.

Si on suit la méthode M14, pour connaître notre capacité d'épargne nette et pour connaître ce que nous pouvons investir réellement, il nous faut enlever l'annuité de la dette, à savoir 1 505 549 € à l'épargne brute, ce qui nous fait un chiffre négatif de - 741 311 € par construction budgétaire.

C'est là que nous avons un point de divergence non pas pour le plaisir de la divergence mais si je suis le raisonnement de la M14, quand on arrive aux investissements si vous pouvez me confirmer que les 800 000 € font bien partie des 1 195 581 € de recettes, il y a un souci de compte. Si vous voulez faire 1 653 000 € de dépenses en investissement, entre le reste à réaliser 2014 plus 2015, ce n'est pas 500 000 € qu'il faut emprunter mais c'est 1 000 000 €. Je voudrais savoir où est la faille.

M. EL MOUEFFAK lui répond : Il n'y a pas de faille. Tout d'abord il y a une petite erreur. Il ne faut pas enlever 1 500 000, c'est simplement le capital qu'il faut enlever de l'épargne brute, soit 1 000 000 € car l'annuité a déjà été enlevée de l'épargne de gestion.

M. CORTEZ : Je veux juste dire à M. SCHRICKE que l'épargne brute tient compte des intérêts des annuités qui sont déjà déduits. On ne peut donc pas les déduire une deuxième fois et quand vous dites 1 500 000 vous déduisez une seconde fois les intérêts.

M. CAPOT : Jamais le contexte dans lequel nous préparons ce budget 2015 n'a été aussi difficile tant économiquement que socialement.

Il y a deux mois et huit jours, lors des vœux municipaux aux personnalités, notre Maire évoquait « ces temps si difficiles pour nombre de nos concitoyens pour lesquels nous avons le devoir de protéger le pouvoir d'achat, dans un contexte de baisses très importantes de dotations de l'État », en décidant « d'une stratégie financière des plus rigoureuses » par un budget de fonctionnement maîtrisé.

Nous voilà à pied d'œuvre pour poursuivre pour cette année, l'effort budgétaire qui se traduit pour notre commune par la recherche d'économies de l'ordre de 10% des dépenses de fonctionnement dans tous les services : soit moins 180 000€ à réaliser et une réduction des charges courantes de moins 2% pour palier à un prélèvement élevé de dotation forfaitaire ; Cela se traduit par moins 184 000€ de dotation globale de fonctionnement.

Nous, élus communistes et républicains, partageons depuis les regrets exprimés alors par M. le Maire en dénonçant la politique menée par le gouvernement auprès des collectivités qui, poursuivait-il dans son allocution au sujet des baisses des dotations, « renforce et aggrave la situation économique de notre pays et va totalement à l'encontre de l'objectif affiché de son redressement ».

La situation est telle que si les baisses de dotations persistent pour les exercices à venir, nous serons contraints à réduire les capacités de fonctionnement des services de la collectivité. Il deviendra alors difficile de répondre à la satisfaction de la population en matière de services à la personne, à leur cadre de vie, en particulier pour les plus fragiles. Demain c'est la diminution de l'offre ou la restriction de son renouvellement en matière d'accès à l'animation, aux spectacles, aux activités sportives.

Les économies portent sur le non remplacement de personnel partant à la retraite et la non titularisation de Contrats d'Aide de Retour à l'Emploi ce qui va à l'encontre de tout effort en matière d'accompagnement et de formation en faveur de l'insertion.

L'optimisation recherchée des coûts de personnel conduisant déjà au non remplacement des absences dans les différents services municipaux.

Si l'enveloppe du régime indemnitaire du personnel communal reste stable, l'effort est porté sur la baisse de la dotation de la masse salariale affectée au Comité des Œuvres Sociales certes négociée mais dans le cadre de l'austérité.

Un budget « rigoureux » c'est le strict maintien des aides au CCAS et des subventions quand dans le même temps augmentent le nombre de chômeurs, la durée du chômage, le taux de chômage sur notre commune (17%) étant un des plus élevé du département.

Comment dans ces conditions ne pas comprendre le sentiment d'abandon des familles en difficultés pour lesquelles nos services constatent avec impuissance une augmentation des demandes de secours pour régler l'urgence au quotidien des factures d'électricité, de gaz, de bons alimentaires ?

En effet, toujours pour notre commune, avec la baisse des dotations notre capacité d'investissement est réduite au seul entretien du patrimoine en privilégiant les dépenses liées à la sécurité, au détriment d'un phasage de la réfection de la voirie et des travaux d'édilité dans les quartiers. J'ai encore en mémoire les propos de M. le Maire lors des vœux :

« À cause de cette politique d'austérité, l'Etat grippe encore plus l'économie locale et ce sont toutes les entreprises du territoire qui sont les premières touchées » ! Sans en rajouter sur les causes du constat dressé, le problème c'est bien l'investissement des banques en soutien aux collectivités et non la dépense publique qui génère 75% de l'investissement public en France !

En l'absence d'une banque publique d'investissement pour les collectivités, par la difficulté d'obtenir des prêts due à la chasse aux ratios et sans le recours aux financements croisés, nous ne pourrions réaliser, acheter ou pérenniser des équipements comme par exemple le gymnase de l'ASPTT pour lequel la Poste annonce se désengager définitivement en 2017 ,ou 2018.

Plus que jamais, le temps est venu de rompre avec l'austérité, d'apporter un changement de cap quant à la politique menée par le gouvernement qui malgré les coups de semonces des élections successives n'annonce aucune pose dans les réformes engagées et maintient leur cap libéral.

Cher(e)s collègues, nos administrés ont besoin d'actes forts comme une perspective possible pour une alternative politique rassembleuse avec pour priorité :

La demande d'un soutien massif et ciblé à l'investissement privé et public, une autre réforme bancaire, un appui à la transition énergétique, une suppression immédiate de la baisse des dotations aux collectivités locales, des mesures pour le pouvoir d'achat des salariés, l'amélioration de certaines prestations, le réengagement de l'État pour garantir l'égalité sur tous les territoires...

A défaut de vous convaincre tous, Il y a urgence à approfondir nos convergences pour mettre un autre cap à gauche !

M. EL MOUEFFAK : Je voudrais faire une réponse par rapport à ce que vient de dire Patrick CAPOT. D'abord pour tout ce que nous avons prévu il y a bien sûr la forte baisse de la dotation de l'État qu'il faut compenser et je le rejoins sur ce point. Il le faut car lorsque nous nous sommes engagés devant la population en 2014, nous avons fait tout notre programme sur une baisse d'exactement de la moitié, c'est-à-dire 1,7 milliards d'euros. Cette baisse va impacter notre budget de 75 000 € environ.

J'ai aussi rappelé les engagements que nous avons pris tous ensemble devant la population à qui nous avons tenu un discours de vérité.

C'est améliorer notre situation financière et pour améliorer cette situation nous avons fait 2 phasages dans notre programme, dont le premier est le redressement financier en 2014 / 2017 et le deuxième phasage en 2017 /2020. Une fois que nous aurons redressé nos finances nous allons mettre en place les propositions que nous avons faites : le centre social et la maison des associations, et nous avons beaucoup de chance car ces 2 opérations vont se trouver dans le cadre de la politique de la ville, ce qui va nous permettre d'obtenir des subventions facilitant leur réalisation à partir de 2017.

C'est vrai qu'il y a une forte baisse des dotations qui a doublé, que nous n'étions pas préparés, mais pour moi il n'y a pas d'austérité. La réduction des dépenses passe par la maîtrise des dépenses courantes, par une maîtrise des dépenses du personnel. Il faut faire des efforts comme tous les français et les collectivités doivent montrer l'exemple car on ne peut pas demander à la population de faire un effort si nous n'en faisons pas.

M. SCHRICKE : J'en étais resté dans un premier temps sur un aspect purement technique, mécanique pour être sûr qu'on parlait de la même chose. J'ai juste 2 petites observations à formuler : une concernant les charges du personnel dont je regrette ce contentieux avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). C'est 1 point de fiscalité qui passe en pénalité et c'est regrettable.

Mme BORDES : Ce qui est regrettable c'est qu'il y ait des gens handicapés.

Mme WITTLING : Non Madame ce qui est regrettable c'est de ne pas avoir payé en temps et en heure.

M. SCHRICKE : On ne va pas ergoter sur le sujet mais en plus des 185 000 € de dotations de l'État vient s'ajouter cette pénalité. C'était la première remarque. Nous avons bien noté que le C.O.S passe en ligne budgétaire.

L'autre remarque concerne l'attribution des subventions aux associations. En commission nous étions tombés avec M. CAPOT à une diminution de 18,41 % et là nous sommes à 4,7 %. Je voudrais comprendre.

M. EL MOUEFFAK lui répond qu'il s'agit là des subventions sèches qu'il faut intégrer le personnel, les mises à disposition, le C.O.S, la politique de la ville et lui dit qu'il aurait du demander des explications avant. Il lui précise aussi qu'il s'agit des orientations budgétaires et que les chiffres vont bouger d'ici le vote du budget.

Mme CONTIE : Quelles sont vos propositions M. SCHRICKE ? Je pense que ce point a été travaillé en commission finances, que c'est à ce moment là que vous devez travailler tous les chiffres, je pense que les collègues qui y siègent vous ont apporté les réponses à vos questionnements et je vous rappelle que les débats se font en commission. On vous a fait une présentation des orientations qui ne se votent pas et le 14 avril vous aurez les chiffres exacts lors du vote du budget.

M. SCHRICKE : A cause des décalages dans les réunions, je n'ai pas pu en parler avant, mais ce n'est pas de la polémique, c'est simplement qu'on ait les mêmes données. En revanche, je vais dire quelque chose de constructif, nous avons applaudi Sylvie WITTLING et moi-même, à l'effort que vous avez fait ; on l'a reconnu et je peux en témoigner devant toute l'assemblée ici présente. Effectivement nous avons souligné l'effort que vous faites.

M. EL MOUEFFAK : On vous remercie M. SCHRICKE.

M. SCHRICKE : Il n'y a pas que du négatif dans l'effort que vous avez montré et je vous dis que nous sommes là pour faire fonctionner la commune le mieux possible en assurant tous les services que vous avez soulignés tout à l'heure.

Mme BORDES : Je souhaite faire une intervention sur ce qu'est la politique de la ville car dans ces orientations budgétaires on en parle comme s'il s'agissait de dépenses et j'ai un petit peu de difficulté à l'entendre. On peut reprocher au gouvernement actuel l'austérité, on peut lui reprocher de serrer la vis parce qu'il n'a pas d'argent mais peut-être a-t-il hérité d'une situation un peu difficile, et je suis modeste, mais je veux dire que c'est le premier gouvernement qui a fait le choix de ne plus faire de saupoudrage sur les quartiers de la ville c'est-à-dire d'accepter de verser quelques centaines ou quelques milliers d'euros sur des actions et qui a choisi des quartiers politiques de la ville restreints pour du véritable investissement. Effectivement le CUCS donnait la possibilité à des associations ou à des fonds de participation des habitants, de mener des actions ; ça continuera mais peut-être pas avec

le même financement qu'avant mais en contrepartie notre quartier a déposé un dossier pour refaire ce quartier, lui redonner une vie et les autres politiques de la ville qui avaient été portées précédemment n'en donnaient pas la possibilité. On parlait de démolition, de reconstruction sur certains quartiers sans se préoccuper de ce que pensaient les habitants. Dans la nouvelle loi sur la politique de la ville, il y a des conseils citoyens que nous allons nommer et c'est une première. C'est la première fois qu'on donne la parole de manière officielle à des habitants d'un quartier, qu'on leur donne la parole officiellement pour pouvoir choisir le mode de réhabilitation, pour pouvoir choisir avec les associations, le mode de fonctionnement et je déplore M. SCHRICKE et je tiens à vous le dire publiquement, c'est que les habitants viennent et que je ne vois pas les élus de l'opposition dans les commissions politiques de la ville. J'en ai fait 3 et il n'y avait personne de votre groupe.

Mme WITTLING : Je voudrais simplement rappeler à certaines personnes ici présentes que les élus de l'opposition ne sont pas payés par la Mairie et qu'ils travaillent. Les adjoints touchent une indemnité, nous, non et nous avons aussi des obligations professionnelles.

Mme BORDES : Vous n'étiez pas obligée d'être candidate, les gens qui étaient candidats se sont engagés à remplir leur fonction. Lorsqu'on est candidat on prend des responsabilités et lorsqu'on prend des responsabilités, on les assume. Quant à vos engagements professionnels, Madame, j'ai les mêmes que vous et j'assume mes mandats d'adjointe et de conseillère générale.

M. BELLEBNA : Comme on vient de l'entendre, les actions menées par ce Gouvernement peuvent pour certaines d'entre elles être sujettes à critique et chacun a le droit de ne pas en être satisfait. C'est d'ailleurs le cas chez des socialistes. Ont été cités les 41 milliards d'euros ciblés sur certaines entreprises, notamment des entreprises du CAC 40, plutôt que sur d'autres, la baisse des dotations aux collectivités locales qui représente effectivement un handicap très lourd pour notre commune, l'abandon (ou le report?) de la grande réforme fiscale

Mais, il faut admettre qu'il y a également des points positifs de cette politique :
- Le choc de simplification administrative. (Rien n'a été fait dans ce domaine ces dix à douze dernières années), la non rétroactivité fiscale, la simplification de la réglementation concernant des Marchés Publics mesure très efficace pour la relance des travaux publics et privés, le raccourcissement des contentieux concernant l'urbanisme pour relancer le BTP, etc...

- Les actions et aides portant sur la solidarité à destination des jeunes et des personnes âgées (maintien à domicile, soutien direct aux personnes âgées). Le budget APA, 650 M d'euros, en augmentation de 13%.

- Et, la mise en œuvre de plans industriels (34), la mise en place du compte pénibilité, la priorité budgétaire à la formation et à l'éducation, la parité Homme - Femme, etc...

Certains de nos compatriotes qui souffrent expriment leur désarroi et ceci est légitime, même dans un contexte national très difficile. Nous nous devons à notre niveau local d'atténuer cette souffrance. Ceci n'interdit pas une maîtrise sélective des dépenses.

M. LEROY : J'ai juste 3 chiffres à vous donner. Quand on me dit qu'il n'y a pas d'austérité, je suis quand même inquiet. On demande 28 milliards d'euros aux collectivités territoriales sur 5 ans. Pendant ce temps là on donne 41 milliards d'euros au patronat au titre du C.I.C.E. En 2014, 56 milliards d'euros de dividendes ont été versés aux actionnaires. Il n'y a pas d'austérité pour certains mais il y en a pour d'autres.

Mme CONTIE arrête le débat et redonne la parole à M. EL MOUEFFAK pour la présentation des budgets annexes.

M. EL MOUEFFAK fait la présentation des budgets assainissement et lotissement Bellevue :

Orientations budgétaires 2015 du budget annexe Assainissement

Le projet du budget 2015 se présente comme suit :

1 - Section d'exploitation : 164 438,32 €

Les dépenses réelles de fonctionnement d'un montant de 46 700,87 € seraient réparties comme suit :

- Dépenses de gestion (charges à caractère général, autres charges de gestion courante) : 19 700 €,
- Charges financières : 27 000,87 €.

Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à 130 000,00 €.

La section d'exploitation dégage ainsi un autofinancement brut de 51 087,45 € qui feront l'objet d'un virement à la section d'investissement.

2 - Section d'investissement

Les dépenses :

Le remboursement du capital de la dette s'élèvera en 2015 à 55 000 €.

Les opérations d'équipement d'un montant total de 206 438,81 € qui sont prévues avec les restes à réaliser. Sans emprunt nouveau, un montant de 94 879,45 € de travaux seraient réalisables pour les opérations suivantes :

- Cartes électroniques pour les postes,
- Raccordement quartier jouxtant le lotissement Bellevue,
- Reprise de réseau avenue Foch et rue Cessat,
- Travaux sur des regards et des branchements sur le territoire communal.

Les recettes :

Après remboursement du capital de la dette, les investissements seront financés par autofinancement, pour un montant prévisionnel de 94 879,45 €.

Orientations budgétaires 2015 du budget annexe Lotissement Bellevue

A ce jour le nombre de terrains vendus et payés par leurs acquéreurs est de 11 (pour un montant de 223 000 €), 3 ventes sont en cours de réalisation et 3 autres en cours de négociation.

Le développement de la commercialisation se poursuit par les actions suivantes :

- la participation au prochain salon de l'habitat (Parc des expos à Marsac sur l'Isle) en avril 2015 ;
- une campagne de communication sur les supports publicitaires de la commune le long des axes passants (avenue de Gaulle et avenue Churchill) ;
- contacts avec les constructeurs immobiliers et les établissements bancaires ;
- mise à jour de la page consacrée à la promotion du Lotissement sur le site internet de la commune ;
- Opération portes ouvertes sur le lotissement, etc.

Le projet du budget 2015 se présente comme suit :

1 - Section d'exploitation :

Les dépenses réelles de fonctionnement seraient réparties comme suit :

- Travaux réseaux : 668 000,00 €,
- Frais annexes honoraires : 58 000,00 €,
- Impôts : 17 000,00 €,
- Charges financières : 47 000,00 €.

Les recettes réelles de fonctionnement sont évaluées à

- Vente de terrains : 1 347 000,00 €,
- Subvention : 38 354,00 €.

En fin d'année, à la clôture de l'exercice comptable, la section de fonctionnement doit être équilibrée à 0. L'ensemble des comptes sont contre-passés de la section de fonctionnement vers la section d'investissement pour être inscrits en investissement. La section d'investissement fonctionne comme une fiche de stock.

2 - Section d'investissement :

Les dépenses :

Le remboursement du capital de la dette s'élèvera en 2015 à 48 000 €.

Si le budget se réalisait complètement par les ventes, il serait possible de rembourser par anticipation 631 215,30 € sur un capital restant dû de 1 207 797,92 €.

Mme CONTIE le remercie et ajoute concernant ce dernier budget de lotissement Bellevue, qu'effectivement on est en crise, dans un contexte difficile et qu'il faut faire davantage de promotion pour vendre plus de lots dans ce lotissement très bien situé et relativement accessible sur les prix. La difficulté vient aussi des banques par rapport aux prêts à des particuliers.

M. SCHRICKE intervient. Il n'a pas de remarque sur le budget assainissement. Par contre, sur le lotissement de Bellevue, pour avoir assisté à la commission développement durable M. TOUGNE a notifié qu'il y avait 17 ventes et notifié également dans le P.V de M. CORTEZ. Qui gère le suivi des ventes, car j'ai 2 informations différentes. Aujourd'hui on me dit 11.

M. EL MOUEFFAK lui confirme qu'il s'agit bien de 17 (14 ventes + 3 en cours) et que c'est M. TOUGNE qui gère ce dossier.

Mme CONTIE reprend la parole pour présenter le point suivant.

Point 3. ACTUALISATION DES QUOTIENTS ET TRANCHES TARIFAIRES DES ACCUEILS DE LOISIRS ET @NIM'JEUNES POUR L'ANNEE 2015.

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'actualiser les quotients et tranches tarifaires des accueils de loisirs et @nim'jeunes pour l'année 2015, à partir du 1er janvier 2015, selon le tableau ci-dessous.

TARIFS DU POLE EDUCATION/ENFANCE/JEUNESSE

Quotient familial	Accueil de Loisirs *											
	Journée ou Matinée avec repas VACANCES		Journée sans repas (PAI Uniquement)		½ Journée sans repas VACANCES ou MERCREDIS		½ journée avec repas MERCREDIS Uniquement		Journée + Veillée sur site		Séjour extérieur (1 jour)	
	Tarif	Tarif RSA	Tarif	Tarif RSA	Tarif	Tarif RSA	Tarif	Tarif RSA	Tarif	Tarif RSA	Tarif	Tarif RSA
QF1 - De 0 à 186€	9,54 €	3,06 €	7,50 €	2,02 €	4,18 €	1,02 €	6,24 €	1,53 €	11,01 €	4,08 €	14,54 €	5,10 €
QF2 - De 186,01 à 281€	9,64 €	3,16 €	7,60 €	2,12 €	4,64 €	1,50 €	6,74 €	2,03 €	11,11 €	4,18 €	14,64 €	5,20 €
QF3 - De 281,01 à 480€	9,75 €	3,27 €	7,71 €	2,23 €	4,87 €	1,73 €	7,57 €	2,86 €	11,22 €	4,29 €	14,74 €	5,30 €
QF4 - De 480,01 à 622€	9,85 €	3,37 €	7,81 €	2,33 €	4,92 €	1,78 €	7,88 €	3,15 €	11,32 €	4,38 €	14,85 €	5,41 €
QF5 - De 622,01 à 1000€	10,36 €	/	8,32 €	/	6,18 €	/	8,33 €	/	11,83 €	/	15,38 €	/
QF6 - à partir de 1000,01€	11,07 €	/	8,83 €	/	6,53 €	/	8,72 €	/	12,54 €	/	16,07 €	/
QF7 - Hors Commune (sans QF)	12,24 €	3,57 €	10,20 €	2,53 €	6,12 €	2,04 €	10,40 €	3,36 €	16,52 €	5,10 €	20,56 €	6,61 €
	18,24 €	/	14,20 €	/	8,03 €	/	12,32 €	/	20,63 €	/	26,10 €	/

* Accueil de loisirs et @nim*jeunes : Pour les bénéficiaires du PASSEPORT LOISIRS, la déduction sera faite sur présentation du justificatif.

** Pour les bénéficiaires du RSA SOCLE, le tarif sera appliqué sur présentation Obligatoire du passeport loisirs et de l'attestation CAF justifiant le paiement RSA Socle.

*** Tarif Régime Général

**** Tarif Autres régimes (MSA,...)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Mireille BORDES précise que les tarifs des bénéficiaires du R.S.A peuvent être bas parce que le département, dans son enveloppe « insertion » vote chaque année une enveloppe « vacances » qui est allouée à divers organismes (Francas, jeunesse au plein air,...) permettant ainsi d'être reversée aux communes pour faire des tarifs aussi faibles dans les centres de loisirs.

La parole est donnée à M. CAPOT pour la présentation du point suivant.

Point 4. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE COULOUNIEIX-CHAMIER ET L'ASSOCIATION « HARMONIE VENT D'OUEST »

Il est décidé de soutenir l'association «Harmonie vent d'Ouest» pour la promotion, l'organisation et le développement de la vie musicale locale.

L'association s'engage à assurer 2 animations musicales chaque année sur la commune, parmi les cérémonies officielles.

Une convention de partenariat est établie pour un montant annuel de 0,26 cts d'euros par habitant.

Le conseil municipal adopte cette convention.

M. SCHRICKE précise qu'ils ont voté pour mais souhaite qu'à l'avenir, pour tous les engagements financiers vis-à-vis de structures diverses comme l'Épicerie 24 et vis-à-vis des associations, les demandes de subventions soient assorties de données chiffrées sur leur impact social local et sur la nature des prestations. Nous pensons que notre situation budgétaire est trop tendue pour nous passer de demander des comptes.

M. CAPOT lui répond que lors de la réunion de la commission, sa question portait sur le nombre de bénéficiaires sur la commune pour le conservatoire départemental. Par ailleurs, les associations déposent un dossier de demande de subvention intégrant notamment la motivation de la demande, l'état des comptes....

Mireille BORDES ajoute que toutes les associations recevant une subvention, organisent des assemblées générales ouvertes à tout le monde, qui permettent d'avoir le descriptif, le bilan et les comptes de résultats de l'année et également, que lors des conseils d'administration siègent des représentants du conseil municipal.

Point 5. ACTUALISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACES POUR LES MARCHES DE LA COMMUNE.

RAPPORTEUR : Mme Janine MOREAU

L'objet de cette délibération est de réactualiser les tarifs des droits de place pour les chalands qui sont sur les 2 marchés, en harmonisant les pratiques entre le marché du Bourg et le marché de la place Allende et aussi d'intégrer dans ce dispositif les chalands qui utilisent des places sur des espaces publics en dehors des jours de marché.

Il vous est donc proposé de réactualiser les tarifs des droits de places pour les marchés de la commune de Coulounieix-Chamiers, comme suit :

* marché du Bourg de Coulounieix le dimanche matin :
- 30 € par trimestre.

* marché de Chamiers :
• le vendredi matin place Allende :
- 20 € par trimestre.

Les chalands sur l'espace public à d'autres jours sont soumis à la même cotisation, selon le lieu :

- marché du bourg : 30 € par trimestre,
- marché de Chamiers : 20 € par trimestre.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Mme CONTIE la remercie et donne la parole à M. BARBARY qui va apporter une réponse au courrier de M. CUISINIER sur l'éclairage public.

M. BARBARY : Il s'agit d'un point d'information suite à des questions de M. CUISINIER. Je vous rappelle que les coûts d'électricité du fait du nouveau dispositif d'économie mis en place, a procuré une diminution des coûts. C'est ainsi qu'en 2012 la consommation était de 1 150 000 KW pour un coût TTC de 114 143 € et en 2013 on passe à 488 000 KW pour un coût de 73 915 € ; en 2014 on affiche une légère hausse : 542 245 KW pour un coût de 76 000 €. Cette augmentation est due à la mise en place de nouveaux points lumineux et à une augmentation des taxes. On note cependant qu'une économie substantielle est réalisée, de l'ordre de 40 000 €/an.

Concernant l'éclairage de Noël et notamment sa durée. Il y a 120 motifs, l'estimation moyenne de consommation par motif est de 30 WT/H, le temps d'allumage est de 700 heures pour l'ensemble de la période, soit une estimation totale d'environ 20 KW. Il faut préciser que ce n'est pas la consommation qui coûte puisqu'on est à 360 € estimés d'électricité, mais c'est la location qui est un peu plus de 10 000 €.

Une question concernait des personnes qui s'inquiètent de l'arrêt de certains points de l'éclairage public. Nous avons fait référence à des études nationales ou même locales, qui

montrent qu'il n'y a pas plus de vols ou de cambriolages, au contraire il y en aurait plus pendant la période de jour.

M. CUISINIER suggère l'installation d'ampoules à économie d'énergie.

M. BARBARY : Le problème c'est de monter le dispositif qui s'adapte et qui a un coût d'investissement important, ce qui est délicat dans le cadre du budget qu'on a évoqué.

M. MARTINEAU précise que déjà pratiquement tous les points lumineux sont en ampoules basse consommation, les éclairages de Noël sont des éclairages leds et que le solaire qui peut paraître une solution efficace ne l'est pas forcément. Déjà il faut que les points lumineux soient équipés en leds car les batteries se déchargent très rapidement et lorsqu'il y a des périodes sombres, couvertes, il arrive qu'il n'y ait plus du tout d'éclairage.

M. CUISINIER est certain qu'il existe quelque chose qui fonctionne bien.

M. CORTEZ : Le problème aujourd'hui, c'est que nous avons des difficultés financières ; il y a des batteries plus performantes mais il y a un coût d'investissement. Je voudrais rajouter quand même qu'il y a bien sûr économie financière, 40 000 € économisés, mais il y a aussi des économies de ressources, l'électricité ce n'est pas gratuit, derrière il y a de l'uranium.... Il précise à M. CUISINIER que ce sujet a été travaillé en commission développement durable

Mme CONTIE arrête le débat et souhaite que ce point soit retravaillé en commission.

Elle passe au dernier point de l'ordre du jour : **le Tirage au sort du Conseil Citoyen** et explique qu'il s'agit de la mise en place d'un conseil citoyen dans l'ensemble des quartiers prioritaires, qui permettra de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires à la mobilisation des citoyens.

Elle donne la parole à Mireille BORDES, en charge de la politique de la ville pour procéder au tirage au sort : 6 hommes et 6 femmes pour le collège des habitants qui regroupe 725 personnes sur le quartier prioritaire + 50 hommes et 50 femmes sur la liste d'attente.

1. COLLEGE HABITANTS : 6 Titulaires Hommes + 6 Titulaires femmes

1	AUDINETTE PASCAL	64 AVENUE DU GL DE GAULLE
2	BALENCIE GABRIELLE	65 CITE JEAN MOULIN
3	KARRAD ABDELLAH	17, RUE ROMAIN ROLLAND
4	KINECHE MAITE	40, CITE JEAN MOULIN
5	CANO TONY	3127 RUE YVES FARGES
6	CHAMBRET NICOLE	4721 IMP. BROSOLETTTE
7	AGALARYAN EDOUARD	RUE DE LATTRE DE TASSIGNY PORTE 322
8	BELAININE MEBARKA	3002 RUE E.COTTON BT.E BIS
9	BERNICHE JEANINE	10 RUE ROMAIN ROLLAND PORTE 1032
10	MARECHAL CHRISTIANE	RUE A.CAMUS BT.D.LG2322
11	MASSON ANNETTE	3322 RUE E.COTTON BT.E.TER
12	GUERRERO CHRISS	1 RUE JEAN MACE
13	LEFEUVRE SERGE	3211 RUE E.COTTON BT.E.TER
14	HADDADI SAMIA	RUE DELATTRE DE TASSIGNY PORTE 311
15	ZARKACHY ARTAOUI	1441 RUE ROMAIN ROLLAND
16	ZETTOR JESSICA	5 RUE JEAN MACE LOGT 2
17	QARQABA YAMINA	3621 RUE E.COTTON BAT.F
18	RAMOS LUIS JOSE	4221 RUE E.COTTON BAT.F
19	THIBAUD HUBERT	1 IMPASSE SALVADOR ALLENDE

20	YOUSFI SAMIR	RUE A.CAMUS BT.D.LG2012
21	EL BADRI MUSTAPHA	3612 RUE E.COTTON BAT.F
22	BERTHOLOM TONY	35 CITE JEAN MOULIN
22	EL MAJDOUB FARID	2 IMPASSE SALVADOR ALLENDE
25	TESTU CEDRIC	1 RUE JEAN MACE LOGT 4
26	SPENLEHAUER MARIE-CLAUDE	19 CITE JEAN MOULIN
27	SZEWCZYK DANIELE	4111 RUE E.COTTON
28	TAHCHI CHERKAoui	E 2127 RUE YVES FARGES
29	LABROUSSE BERNARD	1 IMPASSE SALVADOR ALLENDE
30	LACATON NATHALIE	1841 RUE ALBERT CAMUS
31	DUBOS LUCAS	24 660 Coulounieix Chamiers
32	DUBOURVIEUX NICOLAS	15 CITE JEAN MOULIN
33	LAUMONIER DANIELE	10 RUE ROMAIN ROLLAND
34	LAUXIRE GHISLAINE	7 RUE ROMAIN ROLLAND PORTE 711
35	MICHEL CLAUDETTE	4502 RUE EUGENIE COTTON
36	MOISEAUX NICOLE	4721 RUE PIERRE BROSOLETTTE
38	KARRAD MAURICETTE	14 RUE ROMAIN ROLLAND
40	LJATIFI SELJADIN	1327 RUE YVES FARGES
41	LONGEAS CHRISTIAN	3 CITE JEAN MOULIN
42	LONGEAS JEAN	3 CITE JEAN MOULIN
43	LOWINSKI BARBARA	3111 RUE E.COTTON BT.E. BIS
45	AHMED YOUSOUF	3126 RUE YVES FARGES
46	AIRZEM ABDELMADJID	1 IMPASSE SALVADOR ALLENDE
47	APTEL GAELLE	115 AVENUE DU GL DE GAULLE BAT B
48	BAAKILI AZIZ	31 RUE EUGENIE COTTON
49	BARRAU MARIE	4122 RUE EUGENIE COTTON
50	BARTHE JOSETTE	20 CITE JEAN MOULIN
50	BLANCHET PATRICIA	2041 RUE ALBERT CAMUS
51	CABIROL ALEXANDRE	2 CITE JEAN MOULIN
53	CHIEREGATO SYLVIANE	4 IMP. BROSOLETTTE BAT F BIS
54	CHERUETTE JOCELYNE	2831 RUE E.COTTON BT.E. BIS
55	ABDOU BEN ABDOU SIDI	2121 RUE A.CAMUS BT.D
56	AKKI MOHAMED	1 RUE JEAN MACE
59	AMIAUD JEAN CLAUDE	3611 RUE E.COTTON BAT.F
60	AUTTOUMANE HALISSOI	42 RUE EUGENIE COTTON
61	BERNICHE RICHARD	10 RUE ROMAIN ROLLAND
64	CHIMA HAFIDA	105 RUE JEAN MACE
65	CORDELIER FABRICE	26 CITE JEAN MOULIN
66	CURRI MEGI	3822 RUE EUGENIE COTTON
67	DEFRAIRE MARCEL	82 AVENUE DU GL DE GAULLE
68	DERBAL ZINEB	4021 RUE E.COTTON BAT.F
69	DRIDI MOHAMED	1226 RUE YVES FARGES
70	DUCROCQ JOSIANE	6 RUE ROMAIN ROLLANDPORTE 601
71	FAFA HASNA	3501 RUE E.COTTON BT.E.TER
72	FAFA HASSANIA	2502 RUE YVES FARGES
73	FAURE M.MADELEINE	33 CITE JEAN MOULIN
74	FLAVIUS JOYCE	RUE A.CAMUS BT.D.LG2001
75	GAMBONI ALICE	3222 RUE E.COTTON BT.E.TER

76	GODEFROY MARJORIE	13 RUE ROMAIN ROLLANDPORTE 1332
77	HEULOT NATACHA	3401 RUE E.COTTON BT.E.TER
79	HOARAU IVETTE	17 CITE JEAN MOULIN
81	HOUMADI IBRAHIM	ENTREE 27 APP 0427 RUE YVES FARGES
81	KARBAL SADIA	3812 RUE E.COTTON BAT.F
83	LANDREVIE BRIGITTE	13 CITE JEAN MOULIN
84	KRIMSA AHMED	3832 RUE E.COTTON BAT.F
85	LE DENMAT GERALDINE	44 CITE JEAN MOULIN
86	AKKI ALLAH	4001 RUE E. COTTON
87	LJATIFI BAJRAM	6 IMP. BROSOLETTTE BAT F BISLOGT
88	LOWINSKI EMMA	47 CITE JEAN MOULIN
89	MALJA ADRIANA	2 IMP. BROSOLETTTE BAT F BISLOGT 4831
90	MARTIGNE KARINE	4322 RUE EUGENIE COTTON
91	MODESTE FLORIVA	4402 RUE E.COTTON BAT.F
92	MOUCHEBEUF AXELLE	107 AVENUE DU GL DE GAULLE
93	NDAMBA GILDAS	1841 RUE A.CAMUS
94	NEIMAN SEKITA	13 RUE ROMAIN ROLLAND
95	PERRINAUD DAMIEN	3 RUE JEAN MACE LOGT 13
96	PASSERIEUX FLORENT	61 AVENUE DU GL DE GAULLE
97	RADIDAT ANDANISSA	732 RUE ROMAIN ROLLAND
98	RAIMBAULT SERGE	601 RUE ROMAIN ROLLAND
99	ROBIN YVETTE	66 AVENUE DU GL DE GAULLE
100	RIBIERE ALAIN	58 CITE JEAN MOULIN
101	SARNAC BEATRICE	115 B AVENUE DU GL DE GAULLE
102	SEES GEORGES	226 RUE YVES FARGES
103	TABIA FARID	4521 RUE E.COTTON BAT.F
104	TACHIA SAMIA	1 RUE JEAN MACE LOGT 105
105	TICHAOUI FATIMA	1 RUE JEAN MACE LOGT 3
106	VIAUD STEPHANE	6 IMP. BROSOLETTTE LGT 4671
107	ALAUZET JEROME	9 RUE GUSTAVE EIFFEL
108	ALI MOUHAMADI	4427 RUE YVES FARGES
109	BAILLOUX PATRICIA	86 AVENUE DU GL DE GAULLE
110	BACAR SOUFOU JULIETTE	6 IMP. BROSOLETTTE LOGT 4641
111	BERRECH LEILA	1702 RUE ROMAIN ROLLAND
112	BENDJEDDOU SAMIR	3 RUE JEAN MACE

2. COLLEGE DES ASSOCIATIONS : 8 titulaires

1. ASSOCIATION LE CHEMIN	3 RUE SOLFERINO LOT 501
2. F.P.H	3221 RUE EUGENIE COTTON
3. PETANQUE CLUB	3221 RUE EUGENIE COTTON
4. COCC	36 BIS AV. ML LYAUTEY

5. ASSOCIATION 3 S	362 AV. W. CHURCHILL
6. CENTRE SOCIAL ST-EXUPERY	60 ter, av du Général de Gaulle
7. ALL BOARD FAMILY	60 ter, av du Général de Gaulle
8. FCPE	COLLEGE JEAN MOULIN

3. COLLEGE DES PROFESSIONS LIBERALES : 1 titulaire, le reste de la liste en attente.

1. Dr SAMSON	118 AVENUE GL DE GAULLE
2. CABINET FRÈRES TARRADE	103 AVENUE Gal DE GAULLE
3. Dr VERCHEMBRES	118 AVENUE Gal DE GAULLE
4. Dr SOUM	118 AVENUE Gal DE GAULLE
5. CABINET BOYANCE	103 AVENUE Gal DE GAULLE
6. REIFF MARIE CHRISTINE	CABINET DENTAIRE 103 AVENUE Gal DE GAULLE
7. CABINET BORDAS	103 AVENUE Gal DE GAULLE
8. GERMAIN JEAN FRANCOIS	CABINET DENTAIRE 103 AVENUE Gal DE GAULLE
9. CABINET GERMAIN	103 AVENUE Gal DE GAULLE

4. COLLEGE COMMERCANTS – ARTISANS – ENTREPRISES
3 Titulaires, 18 sur liste d'attente

	TITULAIRES	
1	A L'EAU TOUTOU	86 AVENUE DU GL DE GAULLE
2	GW	42 BLD JEAN MOULIN
3	BOUCHERIE STEINMETZ	45 BIS AVENUE DU GL DE GAULLE
	LISTE D'ATTENTE	
4	CANNELLE COIFFURE	86 AVENUE DU GL DE GAULLE
5	BNP PARIBAS	51 AVENUE DU GL DE GAULLE
6	EPICERIE 24	54 AVENUE DU GL DE GAULLE
7	MERCERIE CLAUDINE RONDEAU	1 RUE PIERRE BROSOLETTTE
8	PHARMACIE ABASSI	7 RUE DE TANANARIVE
9	LA POSTE MME DAUBRESSE	AVENUE DU GL DE GAULLE
10	LABORATOIRE DUVERNEUIL	89 AVENUE DU GL DE GAULLE
11	LE NOMADE MR EL BADRI	AVENUE DU GL DE GAULLE
12	SALON REFERENCE	AVENUE DU GL DE GAULLE
13	INSTITUT CYNTHIA	84 AVENUE DU GL DE GAULLE
14	HAIR COIFFURE	61 AVENUE DU GL DE GAULLE
15	HSB HABITAT SOLAIRE	42 BLD JEAN MOULIN
16	GENERATION FLEURS	117 AVENUE DU GL DE GAULLE
17	HYDROPOLE	3 RUE GISELE FEYFANT
18	BOUCHERIE MONFUMAT	81 AVENUE DU GL DE GAULLE
19	AURELIA COIFF	53 AVENUE DU GL DE GAULLE
20	LE SPORTING	AVENUE DU GL DE GAULLE
21	INSTITUT BULLE DE DOUCEUR	AVENUE DU GL DE GAULLE

La séance est levée à 21 h 30

P/LE MAIRE,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Joëlle', with a long, sweeping horizontal stroke extending to the right.

Joëlle CONTIE
1^{er} Adjointe